

Le discours de Son Excellence, le Docteur Zia NEZAM,
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Islamique
d'Afghanistan,
à l'occasion de la remise des lettres de créance à
Sa Majesté le Roi des Belges, Albert II
le 11 décembre 2007

Votre Majesté,

J'ai l'honneur de remettre à Votre Majesté les lettres qui m'accréditent en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Islamique d'Afghanistan auprès du Royaume de Belgique.

J'ai également l'honneur de vous présenter la lettre du Président d'Afghanistan rappelant l'Ambassadeur Tandar qui termine son mandat à Bruxelles.

J'ai également le plaisir, à cette occasion, de transmettre les meilleurs sentiments et considérations de Son Excellence le Président Hamed Karzai, du Gouvernement et du Peuple afghan.

Votre Majesté, c'est un privilège extraordinaire que d'avoir été choisi pour exercer la fonction d'Ambassadeur auprès de votre pays.

Je constate avec satisfaction que les relations entre nos deux pays se développent bien, et nous apprécions hautement l'appui que Votre Majesté ainsi

que le gouvernement belge apporte à la stabilisation et à la construction politique, économique et sociale de notre pays.

Je tiens ici à mentionner les divers domaines qui ont bénéficié des fruits de cette coopération.

D'une part, le Royaume de Belgique s'est engagé dans la stabilisation de la situation en Afghanistan au sein de la Force Internationale d'Assistance à la Sécurité (FIAS) dirigée par l'OTAN. Actuellement il y a plus de 358 militaires belges présent au nord du pays et à Kaboul, travaillant dans des conditions très difficiles afin de combattre les extrémistes et les terroristes.

D'autre part, la Belgique a apporté son soutien à notre pays dans les domaines de la reconstruction, de l'éducation et de l'action humanitaire.

Nous fondons aujourd'hui de grands espoirs sur une contribution de votre part à la reconstruction de notre pays non moins active que celle dont vous faite preuve jusqu'à présent pour le rétablissement de la sécurité.

Votre Majesté,

Aujourd'hui, l'espoir, l'éducation et la reconstruction ont évincé le désespoir, la violence et la destruction en Afghanistan. La grande majorité du peuple afghan participe avec ardeur au processus d'établissement de la démocratie et de la reconstruction du pays. La nouvelle Constitution afghane garantit les Droits de l'Homme et l'égalité entre hommes et femmes. Elle est considérée comme la Constitution la plus démocratique de la région.

Trois-quatre années, seulement, après la chute du régime despotique des talibans, les élections présidentielles et parlementaires se sont déroulées dans l'enthousiasme et sans incident violent. Les millions de personnes qui se sont

rendus aux urnes aspiraient à se détourner de la loi des armes pour aller vers l'Etat de droit.

En outre, la plupart des institutions judiciaires, financières et administratives ont été mises en place.

Sur le plan de la reconstruction et du développement, malgré la lenteur, le progrès est considérable mais le besoin du pays, après trois décennies de guerre et de destruction, est immense. Les défis à relever sont énormes : l'insécurité est présente dans les régions frontalières du sud et l'est du pays ; la production de l'opium est importante. Tout cela demande du temps. Nous savons qu'avec l'aide de la communauté internationale nous parviendrons à résoudre tous ces problèmes.

Nous apprécions hautement la bienveillance avec laquelle Votre Majesté et le gouvernement belge traitent les transformations ayant lieu en Afghanistan.

La similitude de nos positions sur les questions de politique mondiale et l'orientation commune de nos pays vers des valeurs démocratiques dans la résolution des problèmes de la communauté internationale constituent des facteurs favorables au dialogue entre nos deux pays.

Je voudrais vous assurer qu'en qualité d'Ambassadeur de la République Islamique d'Afghanistan, je concentrerai tous mes efforts sur le renforcement de nos relations fondées sur les principes du respect et de l'amitié.

Permettez-moi, Votre Majesté, de Vous souhaiter personnellement, ainsi qu'au gouvernement du Royaume de Belgique et à tout le peuple belge beaucoup de bonheur, de prospérité et de succès dans tous les domaines.